Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_002-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 17/09/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

OJ N° 002 - Administration générale.
Achat d'équipements de protection individuelle pour les agents communautaires et communaux du Pays Basque. Validation du plan de financement et sollicitation de subventions auprès de partenaires. Annule et remplace la délibération n°2 du Conseil permanent du 23 mars 2021.

Date de la convocation : 8 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 70
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°34) ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°12 et jusqu'à l'OJ N°55) ; CHAZOUILLERES Edouard (jusqu'à l'OJ N°10) ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien (jusqu'à l'OJ N°26) ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine (à compter de l'OJ N°9) ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles (jusqu'à l'OJ N°26) ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric (jusqu'à l'OJ N°26) ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence.

ABSENTS OU EXCUSES :
ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; BACH Fabrice-Sébastien ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; ELISSALDE Philippe ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain ; OLIVE Claude ; SANSBERRO Thierry ; UGALDE Yves.

PROCURATIONS :
ALLEMAN Olivier à BLEUZE Anthony ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole à CARRERE Bruno ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_002-DE

OJ N° 002 - Administration générale.
Achat d'équipements de protection individuelle pour les agents communautaires et communaux du Pays Basque. Validation du plan de financement et sollicitation de subventions auprès de partenaires. Annule et remplace la délibération n°2 du Conseil permanent du 23 mars 2021.

Rapporteur : Monsieur Joseba ERREMUNDEGUY

Mes chers collègues,

La Communauté d'Agglomération Pays Basque exerce des missions de service public en lien direct avec l'usager : mobilité, collecte et gestion des déchets, services de l'eau et de l'assainissement, accueil au sein des crèches et des centres de loisirs, services à la personne (aides à domicile, de portage de repas et activités d'aide alimentaire), …

Face à la propagation de l'épidémie de Covid-19 et la décision, en mars 2020, de l'Etat de confiner la France, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est vue confrontée à la problématique de concilier à la fois la continuité de ses missions de service public à destination de la population et la protection de ses agents. Pour y faire face, la Communauté d'Agglomération, sous l'impulsion de la cellule de crise instituée par Monsieur le Président, a fait de la protection des agents de l'Agglomération et des services techniques communaux une priorité, en adaptant son fonctionnement et en faisant l'acquisition d'équipements de protection individuelle (masques, gants, blouses et surblouses) nécessaires à la poursuite de leurs missions ; et ce dans des quantités permettant de faire face à une éventuelle pénurie.

En réponse à cette crise, l'Union Européenne a adopté des règlements (« Initiative d'investissement en réaction au Coronavirus ») visant à soutenir, via les fonds européens 2014-2020, certaines mesures d'urgence prises par les Etats membres, telle que la continuité des services publics.
Ainsi, l'opération d'achat d'équipements réalisée par la Communauté d'Agglomération s'inscrit dans cette priorité européenne et permet à la Communauté d'Agglomération de présenter une demande de subvention, pour les dépenses courant sur la période du 1er février au 11 mai 2020.

Par délibération du Conseil permanent du 23 mars 2021, la Communauté d'Agglomération a validé un premier plan de financement de cette opération et autorisé la sollicitation de partenaires financiers.

À la suite de l'examen du dossier de demande de subvention au titre du Fonds Social Européen, par le service instructeur, le montant des dépenses prévisionnelles a été revu à la baisse. Par ailleurs, le montant des subventions attendues au titre du FSE et de l'Etat a été réajusté.
La subvention européenne prévisionnelle s'élève désormais à 430 406,58 €, pour un coût total de 969 166,85 € TTC.

Le plan de financement se présente donc désormais comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES EN TTC		**RESSOURCES PREVISIONNELLES**	
Equipement de protection _ gants	5 866,37 €	**FSE _ CRII**	430 406,58 €
Equipement de protection _ facial	959 160,88 €	**Etat**	344 926,90 €
Equipement de protection _ vêtements	4 139,60 €	**Autofinancement**	193 833,37 €
Total	**969 166,85 €**	**Total**	**969 166,85 €**

Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_002-DE

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Valider les plans de financement des projets inscrits dans le cadre de programmes de financement européens, nationaux, régionaux et locaux (appels à projets, AMI, autres dispositifs de financement …) » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver le plan de financement prévisionnel relatif à l'opération d'achat d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Communauté d'Agglomération et des services techniques communaux du Pays Basque ci-dessus présenté ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les partenaires financiers et à signer tout document relatif aux demandes de subventions.

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2 du Conseil permanent du 23 mars 2021.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 57
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 17/09/2021
Qualité : Directeur général des services